


# SUBVENTIONS D'EXPLOITATION SUR PROJETS ET FONDS DÉDIÉS




**ORGANISATEUR(S) :** CHAMBRE DES ASSOCIATIONS

**THÈME :** LES FINANCES D'UNE ASSOCIATION

 Perfectionnement

 Payant\*

 3h

 En ligne

\* Formation payante : Bénévole adhérent CDA : 40 € / bénévole non adhérent CDA : 60 €

## PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

## DESCRIPTIF DE LA FORMATION

### Subventions d'exploitation sur projets et fonds dédiés : comprendre l'essentiel

Cette formation s'inscrit dans le cycle de formation « Les vendredis de la compta-gestion », dispensée par la Chambre des associations, organisme de formation certifié Qualiopi.

#### Objectifs :

- Comprendre le traitement comptable de la subvention sur projet et le principe des fonds dédiés
- Connaître les incidences au bilan et au compte de résultat

#### Programme :

Votre association reçoit des subventions sur projets. Que dit le nouveau plan comptable ? A la clôture des comptes, votre association devra tenir compte d'une subvention pluriannuelle, ou de la part d'une subvention qui n'a peut-être pas été utilisée.

#### Notions abordées :

- La subvention sur projet : annuelle, pluriannuelle, utilisée ou non, utilisée en partie.
- Qu'est-ce que les fonds dédiés ? (principes, illustrations, exemples)
- Que se passe-t-il au bilan et au compte de résultat ?
- Les enregistrements comptables année n et n+1
- Cas pratique

#### Public et prérequis :

Bénévole, dirigeant, porteur de projet, salarié.

Toute personne intéressée par la comptabilité de l'association.

#### Accessibilité :

# SUBVENTIONS D'EXPLOITATION SUR PROJETS ET FONDS DÉDIÉS



Notre référent handicap se tient à votre disposition pour discuter de vos besoins spécifiques, afin de faciliter l'accès à nos formations.

Supports et méthodes pédagogiques :

**Réponses aux questionnements des participants :** A partir du sujet défini et des attentes des participants le formateur indique dans quelle partie de la formation cette question trouvera sa réponse.

**Apports méthodologiques :** Illustrations et cas à partir de situations réelles et support Power point

**Cas pratiques :** Un cas pratique pour chacune des séquences permet une approche d'un savoir-faire nécessaire pour la gestion financière.

**Documentation :** Un dossier des supports utilisés est remis à chaque participant ainsi que des fichiers Excel.

Modalités d'évaluation des compétences :

Individuelles : A partir de Quiz, chacun peut évaluer sa progression.

Individuellement et en petits groupes : Des cas pratiques sont proposés. Ils sont indispensables à la compréhension et permettent une évaluation continue des compétences acquises.

**Formateur :**


Alain DEMAS : formateur-Consultant depuis plus de 20 ans. Spécialiste de la gestion associative. Intervenant en formation professionnelle et continue : L'OCEANE, OPCA UNIFORMATION, CNAM de Nantes, CNAM IFORIS Angers, Centre Universitaire de Formation Continue Angers. Consultant cabinet ADPA.

## DATE(S) DE LA FORMATION

**29 septembre 2023**

09H00-12H30

## POUR S'INSCRIRE

 0148836640

 cda@cda-asso.com

 <https://www.helloasso.com/associations/c...>

## STRUCTURE FORMATRICE

 Chambre des associations

 Voir la présentation de cette structure